

Eléments de correction de la Mini EC n°4

a) En quoi le capital culturel peut-il être un frein à la mobilité sociale ?

Définition de « capital culturel » /0,5
Explication /1 Illustration /1

Définition de « mobilité sociale » (MS) /0,5

Capital culturel : Ensemble des normes, valeurs, goûts et aptitudes relatives au savoir et qui s'incarne dans le langage, les savoirs savants, l'ensemble des biens culturels possédés : livres, ordinateur..., et les titres scolaires : diplômes). Il se résume globalement par le niveau d'instruction. Le capital culturel se transmet d'abord et surtout au sein de la famille (via la socialisation) puis par l'Ecole.

Mobilité sociale : changement de position sociale (via l'emploi, la richesse, le prestige...) des individus soit au cours de leur vie (intra générationnelle), soit par rapport à leurs parents (intergénérationnelle). La mobilité sociale peut être ascendante mais aussi descendante. « Frein à la MS » = reproduction sociale

Explication :

- PCS parents → +/- diplômes parents → +/- capital culturel parents
- Inégalité de Kcult familial selon origine sociale
- Inégalité de Kcult familial → +/- réussite scolaire enfants
- +/- réussite scolaire → +/- diplômes → +/- accès emploi → +/- mobilité sociale

PCS parents → +/- diplômes parents → +/- capital culturel familial des parents → +/- capital culturel familial des enfants / capital culturel scolaire → +/- réussite scolaire enfants → +/- diplômes enfants → +/- accès emploi enfants → +/- mobilité sociale enfants

Illustration :

- Parents CPIS sont les plus diplômés du sup en moyenne → capital culturel familial proche du capital culturel scolaire (livre/lecture/aisance à l'oral, culture générale légitime/art, littérature...) → bonne réussite scolaire enfants → diplômes élevés enfants → bonne insertion dans l'emploi enfants (CPIS) = reproduction sociale = frein à la MS
- Parents Ouvriers sont les moins diplômés en moyenne → capital culturel familial éloigné du capital culturel scolaire → moindre réussite scolaire enfants → faibles diplômes enfants → mauvaise insertion dans l'emploi enfants (Ouvriers) = reproduction sociale = frein à la MS

b) Montrez qu'une partie de la mobilité sociale peut s'expliquer par l'évolution de la structure socio-professionnelle.

Définition « structure socio-professionnelle » /0,5
Explication /1 Illustration /1

Définition « mobilité sociale » /0,5

Structure socio-professionnelle : répartition des emplois par PCS (+/- d'agriculteurs, d'ouvriers, de cadres... selon les époques)

La mobilité sociale est le changement de position sociale des individus au cours de leur vie (mobilité intra générationnelle) ou par rapport à leurs parents (mobilité intergénérationnelle). Une partie de la mobilité sociale observée dans les tables de mobilité peut s'expliquer par l'évolution de la structure socioprofessionnelle, c'est-à-dire par l'évolution de la répartition des effectifs de la population active dans l'emploi qu'on appelle mobilité structurelle. En effet, les transformations de l'appareil productif (progrès technique, mondialisation (DIT+DIPP)) et les évolutions démographiques et sociales (désindustrialisation, tertiarisation, salarisation, féminisation, hausse du niveau des qualifications) induisent une mobilité contraignante. Par exemple, la proportion d'agriculteurs est passée de 16 % de la population active dans la génération des pères à 4 % dans la génération des fils, de très nombreux fils d'agriculteurs ont dû inévitablement occuper une autre profession qu'agriculteur. Il en va de même pour les fils d'Ouvriers (43% -> 34%). Inversement, si la proportion de cadres est bien plus élevée dans la génération des enfants (19%) que dans celle des parents (8%), un certain nombre de cadres ont dû être recrutés à l'extérieur du groupe des enfants de cadres. Il en va de même pour les fils d'employés et de professions intermédiaires. L'évolution de la structure socioprofessionnelle est donc à l'origine d'une partie de la mobilité sociale, qu'elle soit ascendante ou descendante.

EC2 (4 pts) :

Vous présenterez le document puis vous comparerez la répartition des étudiants dans les différentes filières selon l'origine sociale.

Présentation /0,5 Tâche (comparer) /0,5 10 données au moins sinon -0,25 à -0,5
Lecture données /1 Tri-manipulation données pertinentes /1,5 (colonne ensemble /0,25, comparaison colonne ensemble avec les autres /0,25)

N'oubliez pas de procéder du général au particulier (général = souvent l'ensemble ou le total)

☞ Attention, toute explication sur les causes (ou conséquences) des écarts ou évolutions observés sont hors sujet en EC2 (mais vivement recommandés en dissertation et EC3 !)

Tableau statistique à double entrée, publié par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, en décembre 2010. Il présente la répartition des nouveaux bacheliers, lors de leur entrée dans le cursus d'études supérieures en 2009, selon leur origine sociale. L'origine sociale des étudiants est appréhendée par la PCS des parents. Les différentes filières de l'enseignement supérieur sont présentées (CPGE, STS, filières universitaires...). Les données sont en pourcentage de répartition. Ce document vise à savoir s'il y a un lien entre l'origine sociale des étudiants et leur orientation post-bac.

- L'accès à l'enseignement supérieur reste fortement lié à l'origine sociale. Les enfants de cadres sont proportionnellement deux fois plus nombreux (777) que les enfants d'ouvriers dans les principales filières de l'enseignement supérieur (27,9 % des nouveaux bacheliers inscrits dans les principales filières du supérieur sont issus des catégories sociales les plus favorisées, contre 14,9% pour les nouveaux bacheliers issus du milieu ouvrier et 14,4% pour les enfants d'employés).
- Le phénomène est encore plus accentué dans les CPGE (« prépa ») et les disciplines de santé (« médecine »), où les proportions d'enfants de cadres supérieurs, enseignants et professions libérales atteignent respectivement 48,8% et 42,1% contre seulement 6,4% et 10% pour les enfants d'ouvriers, soit environ 8 fois plus (777).
- En revanche, les filières technologiques courtes, IUT et surtout STS, accueillent davantage d'enfants d'ouvriers et d'employés : ils représentent 30,7 % des nouveaux inscrits en IUT et 37,2 % en STS, contre seulement 13,6% pour les enfants de cadres.
- On constate ainsi que les enfants de cadres, les plus nombreux partout sauf en STS sont sur-représentés en prépa et médecine, alors que les enfants d'ouvriers et d'employés (classes populaires) sont sous-représentés dans la plupart des cursus post-bac sauf en BTS.
- On note que les enfants d'indépendants représentent 10,6% de l'ensemble des étudiants, quelle que soit leur filière, et que parmi les différentes filières on retrouve peu ou prou cette même proportion d'enfants d'indépendants (12,2% en DUT, 10,4% en BTS, 0,2% à l'Université, 10,7% en prépa, 10,8% en médecine).

Lecture :

En France en 2009, 48,8% des étudiants de classes prépa sont des enfants de cadres.

~~En France en 2009, 48,8% des enfants de cadres sont étudiants en classes prépa.~~

Pour ne pas se tromper, on repère la ligne ou colonne 100, puis on fait une lecture scolaire pour commencer : sur 100 étudiants de CPGE, 48,8 sont des enfants de cadres en moyenne.